

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1 Date de révision: 20.06.2025 Numéro de la FDS: 6328848-00014 Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.09.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Deltamethrin (1%) Formulation

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : produit vétérinaire

Restrictions d'emploi recommandées : Non applicable

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : MSD
Kilsheelan
Clonmel Tipperary, IE

Téléphone : 353-51-601000

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : EHSDATASTEWARD@msd.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-908-423-6000

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation oculaire, Catégorie 2

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1 Date de révision: 20.06.2025 Numéro de la FDS: 6328848-00014 Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.09.2020



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

deltaméthrine (ISO)

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Risque de survenue de sensations transitoires (maximum 24 heures) de type brûlure ou piqûre, au niveau du visage ou des muqueuses, sans lésion cutanée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1 Date de révision: 20.06.2025 Numéro de la FDS: 6328848-00014 Date de dernière parution: 14.04.2025
Date de la première version publiée: 11.09.2020

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Huile de soja	8001-22-7 232-274-4	Aquatic Chronic 4; H413	>= 50 - < 70
Cyclohexanone	108-94-1 203-631-1 606-010-00-7	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 1.620 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (vapeur): 11 mg/l Toxicité aiguë par voie cutanée: 1.100 mg/kg	>= 1 - < 3
deltaméthrine (ISO)	52918-63-5 258-256-6 607-319-00-X	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H331 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1A; H317 Repr. 2; H361fd STOT SE 3; H335 STOT RE 1; H372 (Système nerveux central, Système immunitaire) STOT RE 1; H372 (Système nerveux central) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité)	>= 1 - < 2,5

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1 Date de révision: 20.06.2025 Numéro de la FDS: 6328848-00014 Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.09.2020

		aiguë pour le milieu aquatique): 1.000.000 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1.000.000	
--	--	--	--

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe (voir chapitre 8).
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Faire appel à une assistance médicale.
Laver les vêtements avant de les remettre.
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
Faire appel à une assistance médicale.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Ce produit contient un pyréthroïde.
L'intoxication par un pyréthroïde ne doit pas être traitée de la même manière qu'une intoxication par un carbamate ou organo-phosphoré.
- Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1	Date de révision: 20.06.2025	Numéro de la FDS: 6328848-00014	Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.09.2020
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitements : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NO_x)
Composés de brome

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.
Évacuer la zone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1	Date de révision: 20.06.2025	Numéro de la FDS: 6328848-00014	Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.09.2020
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

tion de l'environnement	Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher l'épandage sur une vaste zone (p. ex., par confinement ou par des barrières anti-huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
-------------------------	--

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	: Enlever avec un absorbant inerte. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.
-----------------------	--

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique	: Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
Ventilation locale/totale	: Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.
Conseils pour une manipulation sans danger	: Eviter le contact avec la peau et les vêtements. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas avaler. Eviter tout contact avec les yeux. Se laver la peau soigneusement après manipulation. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
Mesures d'hygiène	: Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1 Date de révision: 20.06.2025 Numéro de la FDS: 6328848-00014 Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.09.2020

pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

Le fonctionnement efficace d'une installation devrait inclure l'examen des contrôles d'ingénierie, du matériel de protection adéquat, des procédures de déshabillage et de décontamination, de la surveillance de l'hygiène industrielle, de la surveillance médicale et de l'utilisation de contrôles administratifs.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Oxydants forts
Substances et mélanges autoréactifs
Peroxydes organiques
Explosifs
Gaz

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Cyclohexanone	108-94-1	STEL	20 ppm 81,6 mg/m ³	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		TWA	10 ppm 40,8 mg/m ³	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		VLE 15 min	20 ppm 81,6 mg/m ³	BE OEL
	Information supplémentaire: La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			
		VLE 8 hr	10 ppm 40,8 mg/m ³	BE OEL
	Information supplémentaire: La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale.			

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1 Date de révision: 20.06.2025 Numéro de la FDS: 6328848-00014 Date de dernière parution: 14.04.2025
Date de la première version publiée: 11.09.2020

	Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			
deltaméthrine (ISO)	52918-63-5	TWA	15 µg/m3 (OEB 3)	Interne
	Information supplémentaire: DSEN, Peau			
		limite d'essuyage	100 µg/100 cm ²	Interne

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Cyclohexanone	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	10 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	20 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	10 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	20 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	4 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2,55 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	5 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	1 mg/kg p.c./jour
Myristate d'isopropyle	Travailleurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	1,5 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	1,5 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	23,5 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	33 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5,79 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	16 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	1,6 mg/kg p.c./jour

Concentration prédicté sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Cyclohexanone	Eau douce	0,356 mg/l
	Eau douce - intermittent	3,23 mg/l
	Eau de mer	0,036 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1 Date de révision: 20.06.2025 Numéro de la FDS: 6328848-00014 Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.09.2020

	Sédiment d'eau douce	2,69 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,269 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,328 mg/kg poids sec (p.s.)
Myristate d'isopropyle	Sédiment d'eau douce	1,44 mg/kg
	Sédiment marin	1,44 mg/kg
	Sol	20 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Utilisez des moyens techniques appropriés et des technologies de fabrication pour contrôler les concentrations atmosphériques (connexions goutte à goutte moins rapides, par exemple). Tous les contrôles d'ingénierie devraient être mis en œuvre lors de la conception des installations et exploités conformément aux principes de BPF pour protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.

Les technologies de confinement appropriées pour les contrôles des composés sont exigées pour contrôler à la source et pour empêcher la migration de composés vers des zones non contrôlées (par exemple, les dispositifs de confinement à face ouverte).

Minimiser la manipulation ouverte.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes.

Si l'environnement de travail ou l'activité impliquent des conditions poussiéreuses, des brouillards ou des aérosols, portez des lunettes appropriées.

Portez un masque facial ou une autre protection faciale complète, s'il y a un risque de contact direct du visage avec des poussières, des brouillards ou aérosols.

Protection des mains

Matériel : Gants résistant aux produits chimiques

Remarques : Prévoir deux paires de gants.

Protection de la peau et du corps : Uniforme de travail ou veste de laboratoire. Des vêtements supplémentaires doivent être utilisés selon la tâche à accomplir (des manchons, un tablier, des gants à manchette, une combinaison jetable, par exemple) afin d'éviter les surfaces exposées de la peau.

Utilisez des techniques de déshabillage appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés.

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

Le filtre doit être conforme à NBN EN 14387

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques (A-P)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1 Date de révision: 20.06.2025 Numéro de la FDS: 6328848-00014 Date de dernière parution: 14.04.2025
Date de la première version publiée: 11.09.2020

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide

Couleur : jaune

Odeur : Donnée non disponible

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Inflammabilité (liquides) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Point d'éclair : Donnée non disponible

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Viscosité
Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1 Date de révision: 20.06.2025 Numéro de la FDS: 6328848-00014 Date de dernière parution: 14.04.2025
Date de la première version publiée: 11.09.2020

Pression de vapeur : Donnée non disponible
Densité relative : Donnée non disponible
Densité : 0,85 - 0,95 g/cm³
Densité de vapeur relative : Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule
Taille des particules : Non applicable

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif
Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Taux d'évaporation : Donnée non disponible
Poids moléculaire : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Peut réagir avec les agents oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation
Contact avec la peau

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1	Date de révision: 20.06.2025	Numéro de la FDS: 6328848-00014	Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.09.2020
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

- Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul
- Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul
- Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Cyclohexanone:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.620 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 11 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Avis d'expert

- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 1.000 - 2.000 mg/kg

deltaméthrine (ISO):

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 66,7 mg/kg
DL50 (Rat): 9 - 139 mg/kg
DL50 (Souris): 19 - 34 mg/kg

- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0,8 mg/l
Durée d'exposition: 2 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard

- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 2.000 mg/kg
DL50 (Rat): > 800 mg/kg

- Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : DL50 (Rat): 2,5 mg/kg
Voie d'application: Intraveineux
DL50 (Souris): 10 mg/kg
Voie d'application: Intrapéritonéal

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1 Date de révision: 20.06.2025 Numéro de la FDS: 6328848-00014 Date de dernière parution: 14.04.2025
Date de la première version publiée: 11.09.2020

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Cyclohexanone:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Irritation de la peau

deltaméthrine (ISO):

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

Cyclohexanone:

Espèce : Lapin
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

deltaméthrine (ISO):

Espèce : Lapin
Résultat : Irritation modérée des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Cyclohexanone:

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde
Résultat : négatif

deltaméthrine (ISO):

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Dermale
Espèce : Cochon d'Inde
Résultat : négatif

Type de Test : Test patch d'application cutanée répétée sur l'humain (HRIPT)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1	Date de révision: 20.06.2025	Numéro de la FDS: 6328848-00014	Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.09.2020
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Voies d'exposition	:	Dermale
Espèce	:	Humain
Résultat	:	positif

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Cyclohexanone:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Type de Test: Lésion et réparation d'ADN - Synthèse non programmée de l'ADN (UDS) sur cellules de mammifère - in vitro
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Essai de mutation létale dominante chez le rongeur (cellule germinale) (in vivo)
Especie: Rat
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Résultat: négatif

deltaméthrine (ISO):

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type de Test: Réparation de l'ADN
Système d'essais: Escherichia coli
Résultat: négatif

Type de Test: Aberration chromosomique
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Système d'essais: Cellules de poumon de hamster chinois
Concentration: LOAEL: 20 mg/kg
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau
Especie: Souris
Voie d'application: Oral(e)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1 Date de révision: 20.06.2025 Numéro de la FDS: 6328848-00014 Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.09.2020

Résultat: négatif

Type de Test: essai de létalité dominante

Espèce: Souris

Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

Type de Test: essais d'échange de chromatides sœurs

Espèce: Souris

Type de cellule: Moelle osseuse

Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Cyclohexanone:

Espèce : Souris
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 104 semaines
Résultat : négatif

deltaméthrine (ISO):

Espèce : Souris, mâle et femelle
Voie d'application : par voie orale (alimentation)
Durée d'exposition : 104 semaines
NOAEL : 8 Poids corporel mg / kg
LOAEL : 4 Poids corporel mg / kg
Résultat : positif
Organes cibles : Ganglions lymphatiques

Espèce : Rat, mâle et femelle
Voie d'application : par voie orale (alimentation)
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif

Espèce : Chien, mâle et femelle
Voie d'application : par voie orale (alimentation)
Durée d'exposition : 2 années
NOAEL : 1 Poids corporel mg / kg
Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Cyclohexanone:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1	Date de révision: 20.06.2025	Numéro de la FDS: 6328848-00014	Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.09.2020
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Résultat: négatif

Incidence sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Lapin
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: négatif

deltaméthrine (ISO):

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude de toxicité pour la reproduction sur trois générations
Espèce: Rat
Voie d'application: par voie orale (alimentation)
Développement précoce de l'embryon: NOAEL: 50 Poids corporel mg / kg
Symptômes: Aucune incidence sur la fécondité., Toxicité embryo-fœtale.
Remarques: Toxicité importante révélée lors des essais

Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Développement précoce de l'embryon: LOAEL: 84 - 149 Poids corporel mg / kg
Symptômes: Aucune incidence sur la fécondité., Toxicité embryo-fœtale.

Type de Test: Fertilité
Espèce: Rat, mâle
Voie d'application: Oral(e)
Fertilité: LOAEL: 1 Poids corporel mg / kg
Symptômes: Incidences sur la fécondité.
Organes cibles: Testicules

Incidence sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement
Espèce: Souris
Voie d'application: par voie orale (gavage)
Toxicité pour le développement: LOAEL: 1 Poids corporel mg / kg
Résultat: Malformations squelettiques.
Remarques: Toxicité maternelle observée.

Type de Test: Développement
Espèce: Rat, femelle
Toxicité pour le développement: NOAEL: 10 Poids corporel mg / kg
Symptômes: Aucune incidence sur le développement du fœ-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1	Date de révision: 20.06.2025	Numéro de la FDS: 6328848-00014	Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.09.2020
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

tus.

Type de Test: Développement

Espèce: Lapin, femelle

Voie d'application: par voie orale (gavage)

Toxicité pour le développement: NOAEL: 16 Poids corporel mg / kg

Symptômes: Aucune incidence sur le développement du fœtus.

Toxicité pour la reproduction : Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.
- Evaluation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Cyclohexanone:

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

deltaméthrine (ISO):

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

deltaméthrine (ISO):

Voies d'exposition : Ingestion
Organes cibles : Système nerveux central, Système immunitaire
Evaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Voies d'exposition : Inhalation (poussière/buée/fumée)
Organes cibles : Système nerveux central
Evaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Huile de soja:

Espèce : Rat
NOAEL : 4.000 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1	Date de révision: 20.06.2025	Numéro de la FDS: 6328848-00014	Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.09.2020
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Cyclohexanone:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	143 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	90 jours
Méthode	:	OCDE ligne directrice 408

deltaméthrine (ISO):

Espèce	:	Rat, mâle et femelle
NOAEL	:	1 mg/kg
LOAEL	:	2,5 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	13 Sem.
Organes cibles	:	Système nerveux
Symptômes	:	Hyperexcitabilité
Espèce	:	Rat
LOAEL	:	3 mg/m3
Voie d'application	:	Inhalation (poussière/buée/fumée)
Durée d'exposition	:	2 wk / 5 d/wk / 6 h/d
Symptômes	:	Irritation locale, irritation des voies respiratoires
Espèce	:	Chien
NOAEL	:	0,1 mg/kg
LOAEL	:	1 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	13 Sem.
Organes cibles	:	Système nerveux
Symptômes	:	Dilatation de la pupille, Vomissements, Tremblements, Diarrhée, Salivation
Espèce	:	Rat
NOAEL	:	14 mg/kg
LOAEL	:	54 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	91 jr
Organes cibles	:	Système nerveux
Espèce	:	Souris
LOAEL	:	6 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	12 Sem.
Organes cibles	:	Système immunitaire
Symptômes	:	effets sur le système immunitaire

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1 Date de révision: 20.06.2025 Numéro de la FDS: 6328848-00014 Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.09.2020

Composants:

Cyclohexanone:

La substance ou le mélange est préoccupant du fait de la présomption qu'il présente un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Composants:

deltaméthrine (ISO):

Inhalation : Symptômes: irritation des voies respiratoires, Vertiges, Sueurs, Migraine, Nausée, Vomissements, anorexie, Fatigue, picotement, Palpitations, Vue brouillée, Contraction musculaire

Contact avec la peau : Symptômes: Irritation de la peau, Erythème, prurit, Migraine, Nausée, Vomissements, Vertiges, picotement, Sueurs, Contraction musculaire, Vue brouillée, Fatigue, anorexie, Réactions allergiques

Ingestion : Symptômes: douleurs musculaires, Petites pupilles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Cyclohexanone:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 527 - 732 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 800 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50b (Chlamydomonas reinhardtii (algues vertes)): 32,9 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1	Date de révision: 20.06.2025	Numéro de la FDS: 6328848-00014	Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.09.2020
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Durée d'exposition: 72 h

EC10 (Chlamydomonas reinhardtii (algues vertes)): 3,56 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorganismes : CE50 : > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 30 min
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

deltaméthrine (ISO):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)): 0,00048 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,00039 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Mysidopsis bahia (Mysis effilée)): 0,0037 µg/l
Durée d'exposition: 48 h
CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,0035 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
CL50 (Gammarus fasciatus (Amphipode)): 0,0003 µg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 9,1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1.000.000

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 0,000022 mg/l
Durée d'exposition: 36 jr
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
NOEC: 0,000017 mg/l
Durée d'exposition: 260 jr
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,0041 µg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1.000.000

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1	Date de révision: 20.06.2025	Numéro de la FDS: 6328848-00014	Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.09.2020
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Cyclohexanone:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 90 - 100 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301F
Remarques: Le test a été effectué conformément à la directive

deltaméthrine (ISO):

Stabilité dans l'eau : Hydrolyse: 0 %(30 jr)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Huile de soja:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 4
Remarques: Calcul

Cyclohexanone:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,86

deltaméthrine (ISO):

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Facteur de bioconcentration (FBC): 1.800

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,6

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

deltaméthrine (ISO):

Répartition entre les compar- : log Koc: 7,2
timents environnementaux

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1 Date de révision: 20.06.2025 Numéro de la FDS: 6328848-00014 Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.09.2020

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

: Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.
Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés

: Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN	:	UN 3082
ADR	:	UN 3082
RID	:	UN 3082
IMDG	:	UN 3082
IATA	:	UN 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (deltaméthrine (ISO))
ADR	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (deltaméthrine (ISO))

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1 Date de révision: 20.06.2025 Numéro de la FDS: 6328848-00014 Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.09.2020

RID	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (deltaméthrine (ISO))
IMDG	:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (deltamethrin (ISO))
IATA	:	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (deltamethrin (ISO))

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
ADN	:	9
ADR	:	9
RID	:	9
IMDG	:	9
IATA	:	9

14.4 Groupe d'emballage

ADN		
Groupe d'emballage	:	III
Code de classification	:	M6
Numéro d'identification du danger	:	90
Étiquettes	:	9
ADR		
Groupe d'emballage	:	III
Code de classification	:	M6
Numéro d'identification du danger	:	90
Étiquettes	:	9
Code de restriction en tunnels	:	(-)
RID		
Groupe d'emballage	:	III
Code de classification	:	M6
Numéro d'identification du danger	:	90
Étiquettes	:	9
IMDG		
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	9
EmS Code	:	F-A, S-F
IATA (Cargo)		
Instructions de conditionne-	:	964

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.04.2025
4.1	20.06.2025	6328848-00014	Date de la première version publiée: 11.09.2020

ment (avion cargo)
Instruction d' emballage (LQ) : Y964
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Miscellaneous

IATA (Passager)

Instructions de conditionne- : 964
ment (avion de ligne)
Instruction d' emballage (LQ) : Y964
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Miscellaneous

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environne- : oui
ment

ADR

Dangereux pour l'environne- : oui
ment

RID

Dangereux pour l'environne- : oui
ment

IMDG

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environne- : oui
ment

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environne- : oui
ment

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1 Date de révision: 20.06.2025 Numéro de la FDS: 6328848-00014 Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.09.2020

dangereux (Annexe XVII)

Numéro sur la liste 3

Numéro sur la liste 75: Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). Règlement (CE) N° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrisent la couche d'ozone Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) Règlement (UE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

E1

DANGERS POUR
L'ENVIRONNEMENT

Quantité 1
100 t

Quantité 2
200 t

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non déterminé

DSL : non déterminé

IECSC : non déterminé

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1 Date de révision: 20.06.2025 Numéro de la FDS: 6328848-00014 Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.09.2020

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Texte complet pour phrase H

- H226 : Liquide et vapeurs inflammables.
- H301 : Toxique en cas d'ingestion.
- H302 : Nocif en cas d'ingestion.
- H312 : Nocif par contact cutané.
- H315 : Provoque une irritation cutanée.
- H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
- H331 : Toxique par inhalation.
- H332 : Nocif par inhalation.
- H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
- H361fd : Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
- H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
- H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
- H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Texte complet pour autres abréviations

- Acute Tox. : Toxicité aiguë
- Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
- Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
- Eye Dam. : Lésions oculaires graves
- Eye Irrit. : Irritation oculaire
- Flam. Liq. : Liquides inflammables
- Repr. : Toxicité pour la reproduction
- Skin Irrit. : Irritation cutanée
- Skin Sens. : Sensibilisation cutanée
- STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
- STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
- 2000/39/EC : Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
- BE OEL : Valeurs limites d'exposition professionnelle
- 2000/39/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures
- 2000/39/EC / STEL : Limite d'exposition à court terme

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1	Date de révision: 20.06.2025	Numéro de la FDS: 6328848-00014	Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.09.2020
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

BE OEL / VLE 8 hr	: Valeur limite
BE OEL / VLE 15 min	: Valeur courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Classification du mélange:

Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul
STOT RE 2	H373	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1	H400	Méthode de calcul

Procédure de classification:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (1%) Formulation

Version 4.1	Date de révision: 20.06.2025	Numéro de la FDS: 6328848-00014	Date de dernière parution: 14.04.2025 Date de la première version publiée: 11.09.2020
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Aquatic Chronic 1

H410

Méthode de calcul

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

BE / FR